

INGÉNIEUR(E) ÉLECTRIQUE

ÉLECTRIQUE



📍 SIÈGE SOCIAL DE BATHURST

Roy Consultants, une entreprise respectueuse de l'équité en matière d'emploi, innovante et engagée dans le développement des communautés, sollicite des candidatures pour pourvoir un poste à temps plein permanent d'**ingénieur(e) électrique** à son siège social situé à Bathurst.

Roy Consultants emploie près de 80 professionnels/professionnelles au Nouveau-Brunswick et offre une gamme étendue de services d'ingénierie dans les domaines du génie mécanique, électrique, structural, municipal et du transport ainsi que de la géotechnique et de l'environnement. Desservant une vaste clientèle qui provient des travaux publics, des services gouvernementaux, des municipalités et du secteur privé, Roy Consultants s'implique dans les marchés des bâtiments, des infrastructures civiles, des industries lourdes ainsi que de l'environnement, des sols et des matériaux. Pour plus d'informations sur la firme, cliquez ici.

OCCASION

D'EMPLOI



Siège social

NOUS VOUS OFFRONS

- l'occasion de contribuer au travail effectué par une équipe de concepteurs/conceptrices et de personnel de chantier qui œuvrent principalement dans la réalisation de projets d'ingénierie liés aux infrastructures et aux bâtiments de nature commerciale, institutionnelle, hospitalière, municipale et industrielle;
- la possibilité d'accompagner les parties prenantes des secteurs public et privé en répondant à toutes les facettes des mandats d'ingénierie, qu'il s'agisse de la budgétisation, la planification ou la mise en œuvre de leurs projets;
- Un environnement de travail créé par une équipe de professionnel.le.s engagé.e.s dans une ambiance collaboratrice qui vous permettra d'atteindre votre plein potentiel par le biais d'une multitude de réalisations concrètes;
- Un esprit corporatif flexible adapté aux réalités changeantes de l'employé/employée dans un encadrement professionnel.

LES APTITUDES RECHERCHÉES

- Une maîtrise des logiciels AutoCAD®, Autodesk® Revit et de la suite Microsoft Office 365®;
- Une bonne connaissance du Code canadien de l'électricité et des principales normes auxquelles il renvoie;
- Un intérêt marqué pour la conception assistée par ordinateur, la construction et le travail en équipe;
- Une aptitude pour la communication, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans les deux langues officielles;
- Un bon sens de l'organisation et une capacité à gérer les priorités en fonction d'échéanciers serrés;
- Une capacité de réaliser efficacement du travail de haute qualité malgré les interruptions fréquentes;
- Une capacité à atteindre l'autonomie professionnelle dans un environnement de travail actif;
- Un sincère esprit d'équipe, un réel sens des responsabilités et une compréhension de l'éthique professionnelle;
- Une facilité d'adaptation à diverses situations, une volonté de surmonter les défis et une compréhension des réalités de l'industrie.

LA DESCRIPTION DES TÂCHES

- Participer à la planification, la conception, le contrôle qualitatif et/ou la gestion de projets qui font appel à certains domaines de spécialisation du génie électrique, soit :
 - les services électriques, la distribution d'énergie et le câblage;
 - l'éclairage;
 - la communication et la sécurité;
 - la protection incendie;
 - les contrôles.
- Effectuer des tâches techniques selon les besoins spécifiques des projets en cours, telles que :
 - la cueillette et la consignation des informations de base requises pour la réalisation de mandats d'ingénierie (c.-à-d. : mesurage et/ou observation en chantier, collecte de données techniques, etc.);
 - la rédaction d'études et/ou de rapports techniques;
 - le calcul, la modélisation et la conception d'ouvrages;
 - la sélection de méthodes et/ou de matériaux de construction appropriés;
 - la mise en plan et/ou la supervision de production de dessins techniques – dessin assisté par ordinateur (AutoCAD® et Autodesk® Revit);
 - la préparation de devis techniques ainsi que de termes et conditions de contrat de construction;
 - l'estimation de quantités et/ou de coûts probables de construction;
 - le suivi de travaux afin d'assurer le contrôle de la conformité, des coûts et/ou des échéances;
 - l'administration de contrats de construction.
- Partager, avec le personnel en place, les tâches journalières liées aux activités du bureau régional.

LES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EMBAUCHE

- Être titulaire d'un permis d'exercice valide et en règle, à titre d'ingénieur agrégé ing., auprès de l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick (AIGNB);
- Posséder **cinq** années d'expérience de travail connexe à la conception et/ou la mise en œuvre d'ouvrage de génie électrique;
- Détenir un véhicule personnel et un permis de conduire de classe 5 valide; une allocation kilométrique sera versée pour l'utilisation de véhicule personnel aux fins de déplacements liés au travail.



Toute personne intéressée à postuler est priée de faire parvenir son curriculum vitae

✉ jobs.emplois@royconsultants.ca